

# PRo Enfance

Plateforme Romande pour l'accueil de l'Enfance

## Enfance et précarisation : quelles politiques publiques pour demain ?

L'accueil de l'enfance pour prévenir  
et lutter contre la pauvreté des familles.

PROGRAMME NATIONAL  
CONTRE LA  
**PAUVRETÉ**

**Un enfant sur dix en Suisse est affecté par la pauvreté**

# Sommaire

<b>Préambule</b> . . . . .	3
<b>La pauvreté, une réalité en Suisse</b> . . . . .	4
Risques pour les enfants . . . . .	5
<b>Pourquoi investir dans l'éducation des tout-petits?</b> . . . . .	6
Coût de l'accueil de l'enfance . . . . .	7
<b>Initiatives pour prévenir et lutter contre la pauvreté</b> . . . . .	8
Court métrage « Travail, famille - on s'organise » – Canton de Fribourg . . . . .	8
Encouragement précoce a:primo, petits:pas – Bienne, Lausanne, Broye . . . . .	8
Pour les plus démunis l'Espace Parents-Enfants (EPE) – Ville de Genève. . . . .	8
Garderie Planète bleue – Lausanne . . . . .	9
La cellule socioéducative de la Ville de Lausanne . . . . .	9
Fonctionnement du service social de Monthey . . . . .	10
La coéducation au cœur de l'Education familiale – Fribourg. . . . .	10
La mise en réseau dans le canton du Jura pour rompre avec la pauvreté sociale . . . . .	11
Semer ensemble des albums pour que chaque enfant trouve son chemin – Neuchâtel . . . . .	11

<b>Enjeux identifiés et recommandations</b> . . . . .	12
Placer l'éducation au centre des politiques publiques dès la naissance . . . . .	12
Assurer la cohérence et la continuité des démarches entreprises . . . . .	13
Favoriser l'accès à l'offre d'accueil pour toutes les familles . . . . .	14
Favoriser la participation des familles . . . . .	16
Favoriser l'égalité des chances par la qualité de l'accueil de l'enfance . . . . .	17
<b>En conclusion</b> . . . . .	18
<b>Propositions d'étudiantes et d'étudiants</b> . . . . .	19
<b>Remerciements</b> . . . . .	20

LUNDI



MARDI



MERCREDI

JEUDI



VENDREDI

SAMEDI



DIMANCHE



J'aimerais bien  
manger plus varié

J'espère  
que mes amis  
ne me voient pas  
lorsque je vais  
à Caritas



Mes amis vont  
à la fête foraine.....



pendant que je garde  
ma petite soeur



# Préambule

PPro Enfance, en tant que plateforme suisse romande, met en réseau les acteurs concernés par l'accueil de l'enfance. Elle offre une opportunité pour rendre visible les pratiques professionnelles du domaine et s'engage en tant que force de proposition au niveau de la Confédération.

Afin de contribuer à la campagne nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, PPro Enfance a organisé, le 25 septembre 2015 à Yverdon-les-Bains, le colloque « Enfance et précarisation, quelles politiques publiques pour demain ? ». Les enjeux entre l'accueil de l'enfance et la lutte contre la précarisation ont permis à 172 participantes et participants de s'interroger sur les pratiques d'aujourd'hui et les politiques publiques en lien avec la problématique.

En Suisse, près d'un enfant sur dix est affecté par la pauvreté (Bilan Innocenti, Unicef, 2013). Comment agir pour viser une égalité des chances et permettre à chaque enfant de s'insérer dans la société? Comment les acteurs de l'enfance agissent-ils au quotidien pour lutter contre la pauvreté des familles et offrir un avenir à nos enfants? Quels sont les ingrédients des « bonnes pratiques »? Quelles sont les pistes d'action pertinentes? Pour chercher à répondre à ces questions, des intervenants issus de toute la

Suisse romande ont partagé, dans le cadre de ce colloque, leurs expériences de terrain.

Afin de mieux connaître les démarches actuelles, échanger et trouver de nouvelles ressources, un échantillon diversifié de prestations ajustées aux enfants et aux familles a été présenté. L'espace et la place aménagés pour les enfants, leur participation dans notre société ou l'accès à la culture pour tous ont été abordés. La mise en perspective de ces prestations avec l'expertise de spécialistes et les pistes avancées par les participants a permis une première analyse transversale de la thématique. En outre, afin de leur donner la parole, un diaporama de dessins d'enfants a été projeté.

L'éducation dès la prime enfance et l'accès aux parents au travers des plus jeunes ont été perçus comme des réponses pour rompre avec la précarisation des familles, transformer un monde parfois empreint d'inégalités et d'exclusions, construire l'avenir! Les différentes interventions des acteurs de terrain ont montré des démarches engagées et précieuses. Toutefois, le manque de reconnaissance du rôle préventif et intégratif de l'accueil de l'enfance s'avère être un puissant frein pour lutter contre la pauvreté. L'absence d'articulations entre la politique familiale et le champ de l'action sociale

constitue également un obstacle ruineux pour les familles en difficulté, les professionnels et la collectivité.

En abordant un certain nombre d'enjeux, ce colloque a permis de contribuer à une vision globale de l'accueil de l'enfance, en particulier dans le domaine de la précarisation des familles et du développement des enfants. La diffusion de cette brochure reflétant les premières conclusions de cet événement vise, quant à elle, à alimenter le débat public en vue d'une société intégrative et durable. Elle a pour objectifs concrets de :

- rappeler que la pauvreté est aussi une réalité en Suisse ;
- rendre visible le travail quotidien des acteurs de l'accueil de l'enfance en matière de prévention et de lutte contre la pauvreté ;
- soumettre des recommandations aux décideurs de manière à augmenter l'efficacité des mesures de prévention et de lutte contre la pauvreté dans le domaine de l'accueil de l'enfance et du soutien aux familles.

***L'intérêt de PPro Enfance était d'abord de réfléchir avec des acteurs de terrain de l'ensemble de la Suisse romande, de partager les « bonnes pratiques » et de diffuser des recommandations.***

# La pauvreté, une réalité en Suisse

En Suisse, 7,7 % de la population est touchée par la pauvreté, soit 590'000 personnes (OFS, 2012). 13,3 % de la population sont exposés au risque de pauvreté, soit près de 1 million de personnes (OFS 2013).

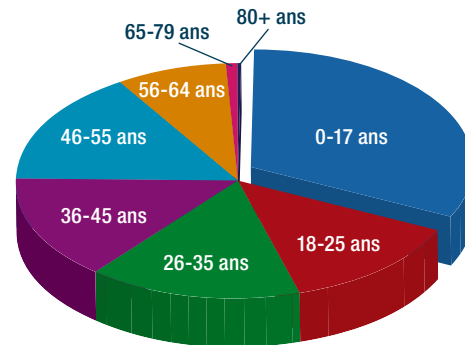
La pauvreté se définit comme une insuffisance des ressources matérielles, culturelles et sociales. Dans notre pays sont considérées comme pauvres les personnes qui n'ont pas les moyens financiers d'acquérir les biens et les services nécessaires à une vie sociale intégrée. Les normes sont fixées par la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS). En 2012, le seuil de pauvreté se situait en moyenne à environ frs 2'200.– par mois pour une personne seule et à frs 4'050.– pour un ménage avec deux adultes et deux enfants.

Les groupes les plus exposés au risque de pauvreté sont les familles monoparentales (29,8 %), les adultes vivant seuls, les personnes sans formation post-obligatoire, les personnes non occupées et les personnes vivant dans un ménage à faible participation au marché du travail. Les femmes (8,6 %) sont davantage touchées par la pauvreté que les hommes (6,8 %). Pour les personnes de nationalité étrangère le taux de pauvreté tend à être plus élevé (9,7 % contre 7,1 % parmi les Suisses).

**Le taux de pauvreté touchant les enfants est particulièrement préoccupant, car la pauvreté éprouvée dans l'enfance accroît les risques de la connaître à l'âge adulte.** En Suisse, un enfant sur dix est pauvre (Bilan Innocenti, Unicef, 2013). 29,6 % des bénéficiaires de l'aide sociale sont situés dans la classe d'âge 0-17 ans (OFS 2013).

*Qu'un enfant sur dix soit pauvre dans l'oasis de richesses qu'est la Suisse est surprenant ! Que cette situation ne déclenche pas une priorité nationale pour y remédier l'est encore plus ! Par ailleurs, il n'est pas nécessaire d'être futurologue pour comprendre les effets humains intolérables et le coût financier énorme des vicissitudes néfastes, à court, à moyen et à long terme, pour les enfants eux-mêmes et pour la société helvétique toute entière. Pourquoi accepter le risque d'une désaffiliation sociale pour un si grand nombre de concitoyens ?*

Philip Jaffé, docteur en psychologie.



Distribution de l'aide sociale en Valais en fonction de l'âge. Les 32 % des bénéficiaires sont des enfants âgés de 0 à 17 ans (OFS 2013).

## Risques pour les enfants

Les enfants vivant dans un contexte familial précaire peuvent être confrontés à de nombreux risques. A titre d'exemples :

- Manquements au niveau de la santé et de l'hygiène de vie (absence de repas sains, renoncements à des soins médicaux, logement précaire, vêtements inadaptés à la saison).
- Stigmatisation de l'enfant vu ses différences et développement d'un sentiment de honte.
- Isolement social de l'enfant, celui-ci évoluant dans un contexte stigmatisant ou à la suite de nombreux déménagements.
- Désinvestissement du rôle parental et parentalisation de l'enfant. Celui-ci en vient à assumer des responsabilités d'adultes qui ne sont pas de son âge.
- Décrochage scolaire.

Les conséquences sur le développement de l'enfant peuvent se révéler sévères à l'âge adulte : les carences alimentaires ont des répercussions durables sur la santé, le manque d'espoir est un frein pour se projeter professionnellement, la stigmatisation peut entraîner une mauvaise estime de soi, l'isolement peut engendrer la marginalisation, voire l'exclusion, etc.



# Pourquoi investir dans l'éducation des tout-petits ?

L'encouragement précoce des jeunes enfants ainsi que les offres de soutien pédagogique, médical et social destinées aux familles participent à briser la spirale de la pauvreté. Aussi, investir dans l'accueil de l'enfance constitue une réelle opportunité pour faire face à la précarisation :

- **Les enfants ont tout à gagner des possibilités d'épanouissement et de socialisation de l'accueil de l'enfance.** Ils peuvent participer à des activités adaptées à leur âge (peinture, chants, mouvement, lecture, contes, jeux), expérimenter et se confronter à d'autres réalités, construire des liens avec d'autres

enfants, être en contact avec d'autres adultes formés à l'éveil des tout-petits ou à l'accompagnement des plus grands, connaître les frustrations et les joies de groupe, se préparer au rythme scolaire ou recevoir un appui pour leurs devoirs, éviter d'être abandonnés à eux-mêmes pour se retrouver dans un cadre sécurisant et stimulant.

- **L'apport éducatif de l'accueil de l'enfance peut offrir aux plus jeunes un capital solide pour leur avenir et renforcer par conséquent l'égalité des chances.** Les premiers pas de l'apprentissage

à être, à vivre ensemble et à acquérir des compétences de base qui amèneront à la lecture, l'écriture, le calcul, sont stimulés dès la prime enfance. En outre, la capacité d'apprendre est à son maximum dans les premières années de la vie. La condition sine qua non d'un apprentissage intégratif, voire compensatoire, est de penser les lieux d'accueil pour tous les enfants et de tenir compte de leurs besoins (par ex. rythme d'apprentissage), y compris pour le parascolaire.

- **Les prestations de l'accueil de l'enfance ne se limitent pas aux plus jeunes. Elles s'étendent à l'ensemble de la famille.** Plus les parents en situation de précarité recourent aux offres de conseil et d'accompagnement, meilleur est l'accès à l'information en matière d'éducation, de santé ou d'alimentation.

- **Les investissements dans le domaine de l'accueil de l'enfance sont durables pour la société.** Plus l'accès à l'éducation ou à la formation est précoce, plus les effets sur l'apprentissage et la motivation sont durables, plus le rendement pour la société est élevé. L'apprentissage préscolaire détermine grandement les apprentissages scolaires et professionnels ultérieurs. Au contraire,





les premiers échecs sont susceptibles d'engendrer des échecs ultérieurs comme les décrochages scolaires ou professionnels. En outre, l'éducation préscolaire ou l'accueil parascolaire permettent à tous les enfants de devenir des citoyens à part entière.

*Plus les parents recourent aux offres de conseil et d'accompagnement, plus l'interaction entre les groupes cibles et les professionnels est importante et meilleur est l'accès à l'information.*

Isabelle Villard Risse, OFAS.

### Coût de l'accueil de l'enfance

Il faut l'admettre, l'accueil de l'enfance coûte cher. Néanmoins, il faut aussi l'admettre, le coût investi dans l'accueil et l'éducation préscolaire est largement rentable et constitue un atout pour :

- le bien-être des enfants et leur devenir ;
- la qualité de vie des parents ;
- la collectivité (pour le vivre ensemble et l'économie).

Le célèbre graphique de l'économiste James Heckman, récompensé par le prix Nobel d'économie en 2000, prouve qu'un investissement bien pensé (espaces

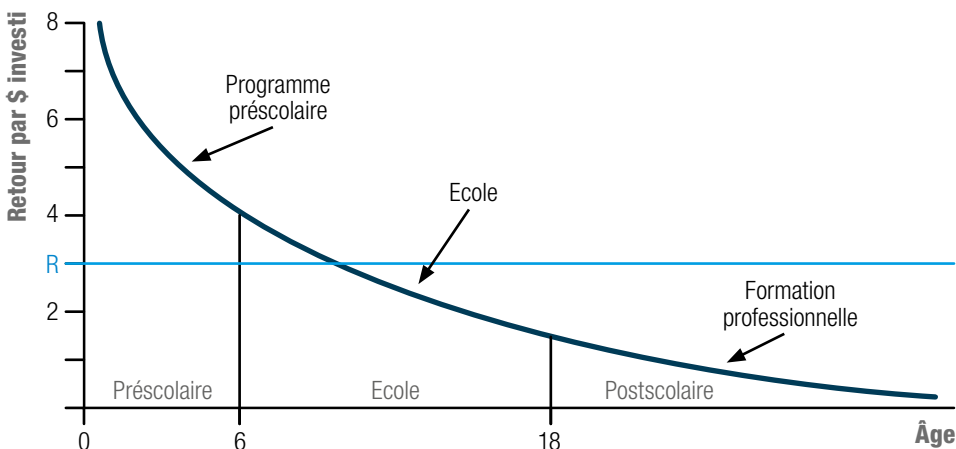
d'accueil) et compétent (professionnalisme et interdisciplinarité) dans le domaine de la petite enfance peut rapporter de 4 à 7 dollars (selon l'âge) pour 1 dollar investi.

Concrètement, les investissements dans l'accueil de l'enfance contribuent à réduire la pauvreté, à accroître les compétences professionnelles, à réduire les prestations d'aide sociale ou à limiter les actes déli-

ctueux. Il en résulte par conséquent des économies dans les domaines de la santé, du social, de la formation tout au long de la vie ou de la sécurité.

***Les investissements dans l'éducation et l'accueil de la petite enfance sont rentables et contribuent à lutter contre la précarisation. Une non-intervention est durablement coûteuse pour la société.***

### Taux de retour sur investissement dans le développement humain



Graphique de J. Heckman présenté à l'occasion du colloque « Enfance et précarisation : quelles politiques publiques pour demain ? ».

# Initiatives pour prévenir et lutter contre la pauvreté

Plusieurs initiatives pour agir sur la précarisation des familles ont été présentées lors du colloque « Enfance et précarisation : quelles politiques publiques pour demain ? ». Voici quelques exemples.

## **Court métrage « Travail, famille - on s'organise » – Canton de Fribourg**

Le Bureau de l'égalité et de la famille du canton de Fribourg a réalisé en 2014 le court métrage « Travail, famille – on s'organise ». Celui-ci retrace la réalité de plusieurs familles monoparentales, les défis auxquels elles doivent faire face, en termes de travail, de droit aux prestations chômage, de logement, d'isolement social, de santé, de prise en charge des enfants, de temps pour soi.

Cette mise en images de réalités quotidiennes concrètes est un moyen de sensibilisation efficace. Elle peut notamment servir à alerter les députés.

*Situation emblématique. Divers éléments vont accélérer la précarisation de cette famille : logement exigü, emplois proposés non adaptés, famille éloignée, pas d'accès à la crèche si pas d'emploi, problèmes de santé, etc. Temps disponible pour la maman, pour qu'elle s'organise, se forme, réfléchisse ?*

*Aucun ! Reproduction sociale. ... quel impact sur l'avenir des enfants ?*

Notes de synthèse de l'atelier.

## **Encouragement précoce a:primo, petits:pas – Bienne, Lausanne, Broye**

Le programme petits:pas vise l'encouragement précoce des enfants de 2 à 4 ans pour les préparer à l'école. Le travail est centré auprès des familles en situation de vulnérabilité et se déroule principalement à domicile avec les mamans. Le but est de soutenir le développement de l'enfant et les compétences éducatives des parents. Les intervenantes ont elles-mêmes connu des difficultés. Avoir un langage similaire est important pour créer une reconnaissance mutuelle et établir une relation de confiance.

La fréquentation dans les structures d'accueil s'accroît et leur intégration y est facilitée. Des maîtresses d'école enfantine ont fait savoir que les enfants concernés suivaient bien en classe. De leur côté, les mamans passent plus de temps avec leurs enfants et sortent de leur isolement social. Par contre, les effets constatés sont moindres pour les familles suisses. Faut-il inventer d'autres modèles pour les familles suisses en situation de précarité ?

*Grâce aux activités ludiques de nouvelles compétences motrices, sociales et émotionnelles sont observées chez les enfants. De leur côté, les mamans entrent en relation et le climat familial s'améliore.*

Raphaëlle Deshayes, responsable du programme petits:pas pour la Suisse romande.

## **Pour les plus démunis l'Espace Parents-Enfants (EPE) – Ville de Genève**

L'Espace Parents-Enfants (EPE) propose un accueil pour lutter contre l'isolement des familles en grande précarité. L'offre allie l'expertise du travail social et de l'éducation de l'enfance avec pour objectifs d'offrir :

- un espace de repos, d'échanges et de rencontres ;
- des repas gratuits, variés et équilibrés aux familles ;
- un accompagnement social, administratif, d'orientation, de soutien à la parentalité, d'écoute, de prévention, d'information aux parents ;
- un espace sécurisant aux enfants, adapté à leurs besoins physiques et psycho-affectifs, propices à leur épanouissement moteur, cognitif et social ;
- un accompagnement de l'enfant dans ses premières expériences de vie sociale et d'ouverture culturelle afin de stimuler les désirs d'apprentissages et de découvertes.

## Garderie Planète bleue – Lausanne

La garderie Planète bleue offre un accès à la population lausannoise n'entrant pas directement dans les critères d'attribution des places en centre de vie infantine. La structure vise prioritairement à favoriser l'intégration des enfants et des familles allophones ou en situation d'exclusion. Les enfants y sont accueillis avec le contenu pédagogique d'une garderie traditionnelle, dans une vision d'intégration sociale et d'apprentissage de la langue.

Grâce au jeu libre et aux activités dirigées, les enfants progressent dans leurs interactions et la gestion des confrontations. Les activités extérieures mobilisent leurs capacités motrices et familiarisent les enfants aux espaces publics. Les observations directes des éducateurs/trices permettent de cibler les activités en fonction de leurs besoins ou pour les préparer au milieu scolaire.

*Nous rêvons d'une société qui facilite l'intégration de tous ses membres et considère chaque personne comme un être unique et équivalent dont les talents sont utiles et nécessaires pour l'avancement de sa collectivité et son propre bonheur.*

Vision de Planète bleue.

**Planète bleue propose des permanences parentales dans les buts de faire participer les parents à la vie du lieu d'accueil, de leur donner la possibilité de voir l'évolution de leurs enfants dans un autre contexte, de découvrir des alternatives pour jouer avec leurs enfants.**

## La cellule socioéducative de la Ville de Lausanne

La cellule socioéducative du Service d'accueil de jour de l'enfance de la Ville de Lausanne offre prioritairement ses prestations aux centres de vie infantine municipaux et sur demande de ces derniers. Elle est composée de trois professionnels qui œuvrent par différentes portes d'entrée : les familles, les équipes éducatives et les directions. Elle contribue à renforcer les professionnelles/els dans le cas de certaines situations complexes, à soutenir et à identifier les ressources des directions et de leurs équipes, à développer des projets en lien avec leurs missions.



Cette prestation constitue aussi un levier permettant de développer un processus de qualité d'accueil. Celui-ci est perceptible au travers de la satisfaction des familles et des professionnels, le renom des prestations et la reconnaissance politique.

*La cellule socioéducative part des besoins des centres de vie infantine. Il est en effet rapidement devenu évident qu'il fallait, dans certaines circonstances, accompagner les éducateurs et les familles.*

Claude Thüler, responsable de la cellule socioéducative.

## Fonctionnement du service social de Monthey

Si un tiers des bénéficiaires de l'aide sociale sont des enfants, comment éviter qu'ils soient stigmatisés? Comment leur permettre d'évoluer sereinement dans un milieu familial parfois difficile? Comment favoriser l'accès à tout type d'accueil et/ou de formation (préscolaire, scolaire, etc.)? Comment éviter que la précarité devienne un héritage? Autant de questions qui placent la prévention au centre du travail social.

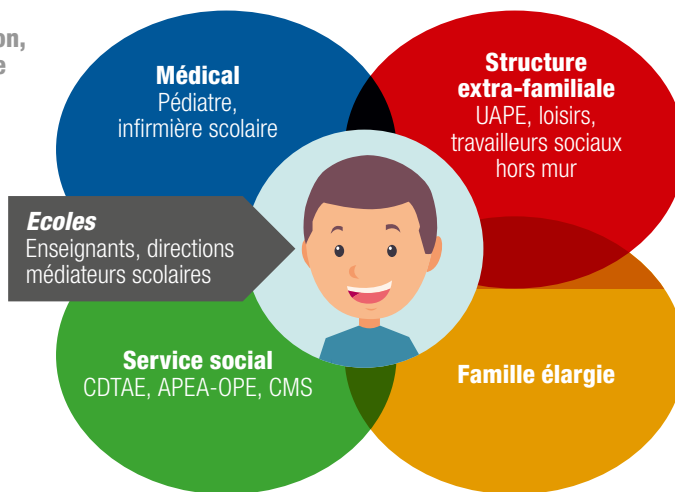
Pour répondre à ces questions et assurer une cohérence de l'offre, les différents services de la commune de Monthey sont coordonnés. La détection d'une difficulté peut être effectuée par l'ensemble des acteurs du réseau (médical, école, structure d'accueil extrafamilial, famille élargie). S'ensuit une mise en commun pour rechercher des solutions, auxquelles les parents participent. Cette approche pluridisciplinaire inclut également un cadre clair des missions ainsi qu'un recueil des offres et des adresses.

## La coéducation au cœur de l'Education familiale – Fribourg

Les pratiques de l'Education familiale reposent sur deux principes d'intervention : les ressources et les capacités propres des parents pour les renforcer et les développer, et la promotion de la coéducation qui implique toutes les personnes participant à l'éducation des enfants (famille proche, entourage, professionnelles/els des différentes institutions).

Pour appliquer ces principes en pratique, une équipe de professionnels a mis au point une méthodologie de travail qui va à la rencontre des parents « là où ils sont » (café-parents, permanences mobiles, maternités, pédiatre, centres commerciaux, ateliers de formation, visites à domicile, etc.). Cette approche inclut onze repères pour la réflexion-action des acteurs de promotion de la petite enfance. L'importance d'accepter des représentations différentes entre un parent et un professionnel en est un exemple.

## Détection, prévention, information scolaire



Travail en réseau de la commune de Monthey

### **La mise en réseau dans le canton du Jura pour rompre avec la pauvreté sociale**

Dans le canton du Jura, les places d'accueil sont proposées prioritairement aux familles monoparentales travaillant à l'extérieur. Ainsi, peu de demandes de familles migrantes ou de familles socialement isolées sont acceptées. Pour palier à cette situation, ces familles sont orientées par les espaces de vie enfantine, le centre de puériculture jurassien, les Crèches à Domicile (accueil familial de jour) vers les deux Maisons vertes (Puce verte et Bulle verte). Cependant, pour que cela fonctionne, les lieux d'accueil doivent se trouver à proximité des bénéficiaires.

Les structures de type « Maison verte » sont ouvertes aux enfants accompagnés d'un adulte (parents, grands-parents, jeunes filles au pair, mamans de jour). L'équipe d'accueillant-es est composée de professionnels de l'enfance et de la famille. Pour éviter la ghettoïsation des mamans ne parlant pas

encore le français, les deux Maisons vertes jurassiennes proposent, en collaboration avec le Centre d'animation et de formation des femmes (CAFF), lors d'un cycle de formation, une visite des locaux avec une explication du fonctionnement. Ainsi, ces personnes viennent « plus facilement » dans ces deux structures et peuvent ainsi rencontrer d'autres mamans.

Cette mise en réseau s'est constituée grâce à l'offre de formation continue des deux Maisons vertes jurassiennes. Cette offre est destinée aux accueillant-es ou aux directrices d'autres structures du canton, dont les espaces de vie enfantine. Les journées de supervision formatives, se déroulant dans le canton du Jura et non à Lausanne ou à Genève, sont particulièrement appréciées des professionnelles de la petite enfance qui sont principalement de jeunes mamans et qui doivent aussi gérer l'organisation familiale.

### **Semer ensemble des albums pour que chaque enfant trouve son chemin – Neuchâtel**

L'association Prévention de l'illettrisme au préscolaire (PIP) œuvre dans le canton de Neuchâtel pour développer le plaisir de lire de tous les enfants, quels que soient leur culture, leur langue, leur milieu social... pour que chacun devienne un citoyen ou une citoyenne libre de ses choix.

Tous les milieux n'offrent pas des conditions permettant à l'enfant de se familiariser avec la langue écrite. C'est le cas des familles où l'écrit n'est que peu présent ou connoté négativement. Pour rompre cette chaîne de transmission parents-enfants, le PIP agit au niveau du rapport à l'écrit en associant les parents, les enfants et l'entourage familial ou, le cas échéant, professionnel.

# Enjeux identifiés et recommandations

Lors du colloque « Enfance et précarisation : quelles politiques publiques pour demain ? », différents enjeux ont été discutés. Il en découle une série de recommandations regroupées en cinq axes interdépendants.

## Placer l'éducation au centre des politiques publiques dès la naissance

Dès leur naissance, et non dès l'entrée à l'école obligatoire, les enfants ont besoin de développer des facultés physiques, psychiques et intellectuelles. Cela dit, pour que l'encouragement précoce sans discrimination soit respecté dans notre pays, il convient de changer de paradigme en pensant l'éducation dès le préscolaire et de prendre des mesures pour agir en conséquence. D'autre part, pour garantir un apprentissage intégratif, voire compensatoire, il est impératif de penser les lieux d'accueil pour tous les enfants et de tenir compte de la diversité de leurs trajectoires de vie.

Les enfants vivant au-dessous du seuil de pauvreté ou ayant un statut socioéconomique faible ont particulièrement tout à gagner d'un système intégratif. Pourtant, les enfants issus de familles socialement défavorisées recourent moins souvent aux offres d'accueil extrafamilial. Les prestations ne répondraient-elles pas aux besoins des familles en diffi-

culté ? Les conséquences de la précarité empêcheraient-elles de s'inscrire sur une liste d'attente ? La politique de la famille et la politique sociale devraient-elles être redéfinies ? Dans quelles mesures les autorités sont-elles disposées à ouvrir davantage l'accueil aux parents ne travaillant pas ? A définir des nouveaux systèmes de financement ? A améliorer l'accès à l'information ? A diminuer les contraintes administratives ?

*Les structures d'accueil ont aussi un rôle de repérage. Mais attention, l'accès aux crèches et aux garderies est plus facile pour les familles bien formées, elles ont donc plus de chance de trouver des places. Ainsi, pour toucher tout le monde il faut plus de places en structures.*

Isabelle Moret, conseillère nationale, participante à la table ronde.

## Recommandations

- Renforcer et articuler les compétences des pouvoirs publics (Confédération, cantons et communes) en matière d'éducation des jeunes enfants afin de garantir une place d'accueil à tous les parents qui en font la demande et assurer la qualité des lieux d'accueil.
- Agir sur les freins empêchant les familles en situation précaire d'accéder à l'offre d'accueil (conditions d'accès qui font obstacle, tarification, lourdeurs administratives, etc.).
- Renforcer les leviers facilitant l'accès à l'offre d'accueil (documents disponibles dans plusieurs langues, démarches d'inscription accompagnées, etc.).

## Assurer la cohérence et la continuité des démarches entreprises

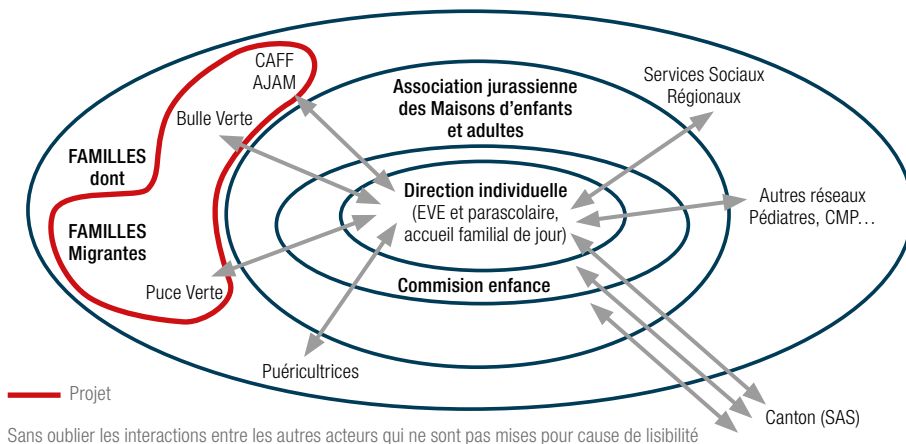
Les professionnelles/els de l'enfance jouent non seulement un rôle préventif auprès des enfants, mais aussi plus largement auprès des familles en situation de précarité. Des liens se tissent, favorisant ainsi l'insertion sociale de familles en marge. Des questions liées à l'éducation, à la santé ou à l'alimentation sont abordées avec les parents. Certains d'entre eux sont dirigés vers des structures sociales répondant à leurs besoins.

En outre, les équipes éducatives rencontrent régulièrement les familles, voire quotidiennement, et sont ainsi en première ligne pour déceler une situation sensible et proposer des démarches. Lorsque la situation est prise en charge immédiatement, elle peut souvent être rapidement réglée. Dès que tous les indicateurs s'allument et que celui-ci existe, le réseau est alerté. Un système de soutien, intégrant les parents, est alors mis en place. Faut d'action, le processus de paupérisation s'accélère, les risques liés au travail, au logement, à la rupture se croisent et se multiplient.

*Alice, 4 ans, est accueillie depuis l'âge de 9 mois au centre de vie infantine et elle est maintenant dans le groupe des moyens. En juillet dernier, Alice, généralement très souriante, vive, est soudain en retrait. Triste, elle va moins vers les autres, crise... A divers moments, les professionnels font des observations. Un soir, l'amie/voisine de la maman a livré à l'équipe que le papa d'Alice était parti de la maison, parti au Cameroun. La*

*maman n'avait rien dit à l'équipe... départ très brutal... Que faire, en parler avec la maman? La responsable a demandé à rencontrer la maman qui est restée assez discrète, mais elle avoue que le père était parti en vidant la caisse de retraite, en imitant sa signature, etc. La directrice lui a proposé une rencontre avec une assistante sociale.*

Nicolas Crevoisier, éducateur de l'enfance au Centre de vie infantine de la Bourdonnette.



Sans oublier les interactions entre les autres acteurs qui ne sont pas mises pour cause de lisibilité

**Dans le Jura, la prise en charge des enfants par la Bulle verte s'intègre dans un tout. Grâce à la mise en réseau, les familles peuvent plus facilement sortir de leur isolement.**

Des pratiques sont déjà bien établies grâce aux initiatives locales. Cependant, elles demeurent insuffisantes et une systématisation de la mise en réseau avec l'action sociale fait souvent défaut. La cohérence et la continuité des démarches entreprises par les équipes éducatives de la petite enfance n'étant pas garanties, les mesures prises perdent en efficacité.

*Entourer, écouter, encadrer, les enfants ou les jeunes, est impératif pour notre société. Pour cela, il faut mener des politiques publiques efficaces et imaginatives, productives à moyen et à long terme. Certaines communes le font, plutôt bien, d'autres baissent les bras ou délaissent complètement ces axes politiques essentiels.*

Manuel Tornare, conseiller national, participant à la table ronde.

### Recommandations

- Définir une politique publique nationale de l'accueil extrafamilial et parascolaire en interaction avec la politique familiale et la politique sociale pour assurer une cohérence entre les différentes mesures de prévention et de lutte contre la pauvreté.
- Renforcer les réseaux entre l'accueil de l'enfance, le système social et le domaine culturel afin d'appuyer les parents dans leurs difficultés ou leur intégration.
- Partir des réalités locales afin de prendre en considération les besoins des lieux de la petite enfance (tous les quartiers d'une même ville, par exemple, n'ont pas toujours des besoins identiques).

### Favoriser l'accès à l'offre d'accueil pour toutes les familles

Dans un contexte de pénurie de places d'accueil et de besoin de main-d'œuvre, l'accès à l'offre d'accueil est donné prioritairement aux parents exerçant une activité professionnelle ou en formation. Pourtant, proposer une place d'accueil aux familles exclues du marché du travail constitue une mesure efficace pour lutter contre la précarisation des parents et des enfants.

D'une part, de plus en plus de familles ont besoin de deux salaires pour améliorer leurs revenus, voire pour survivre. Quant aux personnes éduquant seules leurs enfants, elles n'ont souvent pas d'autres choix que d'exercer une activité lucrative. D'autre part, l'accueil de l'enfance ne se restreint pas à apporter des réponses aux besoins de conciliation entre vie familiale et professionnelle. En effet, il convient aussi et d'abord de placer au centre de la réflexion les besoins des enfants qui sont notre avenir. En particulier pour ceux vivant dans un contexte familial précaire, un accès à l'accueil et à l'éducation dès la prime enfance facilite grandement l'intégration sociale ou la transition avec l'école.



*Lorsque des parents sont confrontés au chômage, il n'y a pas forcément d'interruption de l'accueil mais une éventuelle baisse progressive de l'accueil. La possibilité pour l'enfant de continuer à maintenir les liens créés est importante pour son équilibre. Dans le cas contraire, le risque de stigmatisation et d'exclusion est double : les parents de l'enfant n'ont pas de travail et l'enfant n'a pas le droit d'être accueilli en société.*

Une participante.

Enfin, il ne suffit pas de se focaliser sur l'intégration professionnelle. L'insertion sociale et culturelle à laquelle les structures d'accueil concourent est aussi essentielle, en particulier pour les enfants et les parents dont la situation précaire favorise l'isolement.

*Les parents sont davantage centrés sur les besoins d'intégration des enfants que sur leur projet professionnel. De ce fait, les mères ont peu de moyens pour imaginer un projet personnel d'intégration. La garderie participe ainsi à orienter les mères vers les possibilités de formation, à les soutenir dans leur*

*identité de femme (et pas seulement de mère), à maintenir leur demande de participation aux permanences parentales.*

Josette Laub, directrice  
de la garderie Planète bleue.

Pour que les besoins des enfants et les enjeux de l'insertion sociale et professionnelle des adultes ne soient pas occultés, des places d'accueil de qualité pour toutes les familles sont nécessaires. Cela implique d'explicitier les missions de l'accueil de l'enfance en matière d'encouragement précoce et de prévention de la précarisation, et d'investir financièrement en conséquence.

*Pour les familles précarisées même une charge relativement basse peut être trop élevée. Ne faut-il pas agir via d'autres régimes sociaux, comme les prestations complémentaires pour les familles ou permettre des avantages fiscaux ?*

Luc Recordon, conseiller aux Etats,  
participant à la table ronde.

## Recommandations

- Clarifier l'engagement financier à long terme entre la Confédération, les cantons, les communes, les employeurs et les familles afin de répondre aux besoins actuels de notre société et préparer l'avenir.
- Soutenir les modèles de financement « mixtes » entre les pouvoirs publics, les entreprises et les familles (proposés par exemple dans les cantons de Vaud, Fribourg et Neuchâtel) ou instaurer de nouveaux modèles de financements publics afin d'assurer un nombre de places d'accueil suffisant et de qualité.
- Renforcer l'accueil des enfants en difficulté (sociale, économique, culturelle) au sein des structures d'accueil ordinaires pour garantir l'égalité des chances pour tous les enfants et toutes les familles.
- Développer des politiques publiques locales en définissant et en explicitant les missions de l'accueil de l'enfance pour y inclure encouragement précoce et prévention de la précarisation.

## Favoriser la participation des familles

Pour que la politique de lutte contre la pauvreté soit efficace, il est souhaitable de donner la parole aux parents et aux enfants concernés – au sein des offres d'accueil pour tout un chacun et celles destinées à des populations ciblées. C'est uniquement à partir des besoins des familles qu'il est possible de formuler des réponses faisant sens et qui sont, par conséquent, adaptées. Tous les parents devraient être interpellés par les enjeux de l'accueil de l'enfance et non se sentir jugés et stigmatisés. Leur donner une place dans notre société, les différentes offres d'accueil et l'espace public est primordial. Il en va de même pour les enfants.

*L'invisibilité des enfants sur le territoire, dans le quotidien, nourrit-elle leur invisibilité dans les politiques publiques globales : ce qu'on ne voit pas, on n'y pense pas ? En tout état de cause, il est fort probable que le partage avec les enfants du territoire physique, de la rue, de l'espace public, soit un des leviers pour les rendre visibles et sujets.*

Martine Kurth, secrétaire générale de l'Artias.

Lorsqu'une situation sensible est décelée, il convient aussi d'inclure les familles afin de considérer leur trajectoire de vie, de valoriser leurs compétences et de trouver avec eux une solution réaliste. Dans le cas contraire, il est difficile de construire une relation de confiance et d'encourager les parents dans leur rôle éducatif. En permettant aux parents d'être acteurs, la parentalisation des enfants peut par ailleurs être évitée.

*Le principe du Centre de vie enfantine de la Bourdonnette à Lausanne est de remettre les parents en route, dans leur légitimité, dans leur rôle de parents. Ils peuvent ainsi se relever, car ils ont des compétences. En situation de précarité, les parents concernés ont l'habitude de se battre.*

Nathalie Bigot, directrice du Centre.

Favoriser la participation des familles implique aussi d'en donner les moyens aux professionnelles/els concernés. Ces derniers aspirent à dégager du temps pour prendre en considération la diversité des besoins, documenter et partager les bonnes pratiques, se sentir moins seuls.

## Recommandations

- Affirmer que les familles ont des compétences afin qu'elles se sentent entendues et permettre aux éducateurs et aux éducatrices de l'enfance de créer des relations de confiance avec les usagers.
- Récolter les voix des enfants au travers des structures d'accueil pour ne pas être déconnecté de leurs expériences et éviter toute stigmatisation à l'encontre des plus démunis.
- Entendre les voix de toutes les familles, y compris celles en situation de précarité et auxquelles on donne rarement la parole.
- Permettre aux professionnels d'impliquer les parents dans le but d'améliorer l'accueil de l'enfant.
- Organiser des rencontres avec les familles pour les encourager à exprimer leurs attentes et permettre aux équipes éducatives d'élaborer des solutions individuelles ou collectives répondant aux multiples besoins des familles et des enfants.
- Instituer des formes de participation et de soutien pour les enfants (par ex. Défenseur des enfants comme en Nouvelle-Zélande).

*Est-ce qu'une famille en situation de précarité fait moins de choses avec ses enfants ? Spécifier un droit à un groupe de population, n'est-ce pas déjà le stigmatiser ? Faut-il des droits pour tous ? Rentrer dans le monde de la culture doit se faire dès la petite enfance par le biais des crèches, des garderies ou des écoles maternelles. C'est là que vont s'ensemencer les graines de la culture qui germeront. Il faut entretenir... utiliser la position captive des enfants pour capturer les parents. Par exemple pour aller au théâtre.*

Selon intervention de Patrick Ben Soussan, pédopsychiatre.

### **Favoriser l'égalité des chances par la qualité de l'accueil de l'enfance**

Encourager l'accès précoce à l'éducation favorise l'égalité des chances, en particulier dans une société où les exigences sont de plus en plus complexes. Pour répondre à ce défi et préparer l'avenir, encore faut-il veiller à la qualité de l'accueil de l'enfance. Des erreurs peuvent entraîner de graves conséquences pour le développement des enfants et freiner leur estime de soi et/ou leur potentiel d'action.

Les professionnelles/els de la petite enfance ne se limitent pas à assurer une fonction de garde. Ils acquièrent aussi de nombreuses compétences en matière de prévention et d'éveil des enfants. Toutefois la fonction d'accompagnement des familles en difficulté et celle d'éducation sont encore insuffisamment intégrées dans les politiques publiques de notre pays, ce qui peut nuire à la qualité de l'accueil de l'enfance.

Reconnaître pleinement le travail des éducateurs du domaine exige de discuter de la qualité de l'encadrement pédagogique et des outils à acquérir pour mener à bien leur mission. Cela implique également d'accorder une importance adéquate à leur formation et à leurs conditions de travail, et d'octroyer des moyens pérennes pour y parvenir.

Enfin, pour adapter leurs actions en fonction des situations et continuer à développer les acquis, les professionnels aspirent, là aussi, à un cahier des charges intégrant ces principes.

*Les pratiques de l'accueil de l'enfance sont de plus en plus ancrées dans l'éducation et l'action sociale. Cela amène à des questionnements sur l'identité professionnelle des éducateurs et des éducatrices de l'enfant,*

*sur les cursus de formation de base et de formation continue, mais aussi sur le curriculum des enfants.*

Raphaël Benoit, directeur de la structure d'accueil Globe-Trotteurs à Renens.

L'objectif n'est pas de viser une normalisation des pratiques d'accueil, mais de se fonder sur leurs richesses et de se centrer sur les besoins et la diversité des familles, sur les potentiels et les vulnérabilités des enfants.

### **Recommandations**

- Faire reconnaître l'appui éducatif et préventif de l'accueil de l'enfance dans le but de rediscuter de la mission de l'accueil extrafamilial et parascolaire.
- Revaloriser la formation et les conditions de travail du personnel éducatif afin d'intégrer la diversité des attentes familiales et l'évolution de la complexité d'un accueil collectif des jeunes enfants.
- Soutenir un accueil pédagogique de qualité au travers de cadres ou de règlements ainsi que des processus d'évaluation participatifs.
- Consolider la marge de manœuvre des professionnels au sein des structures d'accueil pour leur permettre d'adapter leurs actions, et par conséquent leurs missions, en fonction de la singularité des familles et des enfants.

## En conclusion

Les démarches développées dans le domaine de l'accueil de l'enfance et leurs diversités jouent un rôle indéniable pour lutter contre la précarisation des familles. Son action pourrait redoubler d'efficacité pour autant que les initiatives individuelles ou les politiques publiques locales soient systématisées.

Une telle volonté implique l'introduction de plusieurs mesures au niveau des politiques publiques :

- Reconnaître la contribution éducative de la petite enfance auprès des plus jeunes ainsi que ses prestations préventives destinées aux familles.
- Assurer une cohérence et une continuité entre les démarches entreprises par les professionnelles/els de l'accueil de l'enfance et les mesures d'action sociale.
- Faciliter l'accès aux offres d'accueil à toutes les familles, y compris à celles dont les parents ne travaillent pas (pour faciliter leur intégration sociale, culturelle et professionnelle, pour éviter toute stigmatisation des enfants en difficulté, pour renforcer l'égalité des chances qui se construit prioritairement durant la prime enfance).
- Entendre les voix des enfants et des parents pour ne pas être déconnecté de leurs expériences et éviter toute stigmatisation à l'encontre des plus démunis.

- Assurer l'égalité des chances en agissant sur la qualité de l'accueil de l'enfance, indispensable pour le développement des enfants. Pour cela, l'accroissement des exigences de nos sociétés et les besoins diversifiés des familles doivent être considérés tant au niveau de la formation que des actions des professionnels de la petite enfance.

## Recommandations du comité PPro Enfance

**La mise en place d'un observatoire national de la petite enfance permettrait de construire une politique cohérente de l'accueil de l'enfance en Suisse. Ceci contribuerait à assurer une articulation entre les différentes politiques publiques et de consolider la lutte contre la précarisation des familles.**

# Propositions d'étudiantes et d'étudiants

Après avoir participé au colloque « Enfance et précarisation : quelles politiques publiques pour demain ? » des étudiantes et des étudiants de l'Ecole supérieure de l'éducation de l'enfance (esede) ont été invités à réfléchir à des propositions.

En voici quelques extraits.

- Imposer aux garderies un quota pour l'accueil des enfants dont les parents ne travaillent pas. Intégration des parents et socialisation des enfants.

Créer un partenariat avec l'Etat pour pouvoir distribuer des bons (musées, cinémas, spectacles, etc.) à toutes les familles de la garderie  
→  $\otimes$  Stigmatisation

Lutte contre la précarité

Garderie → avoir un stock d'affaires pour tout les enfants.

- Système de parrainage entre enfants pour aider les parents à créer des liens (entre petits et grands)
- 1 samedi/mois, faire venir les parents à la garderie pour travaux communautaires
- Troc/échange garderie

Global → halte/jour ouvert le soir (qq heures) pour les parents qui doivent élucider le soir dans le but de réussir une formation professionnelle

Afin de lutter à la fois contre la précarité et le gaspillage alimentaire, il serait judicieux de mettre en place un système de récolte de la nourriture en trop dans toutes les institutions d'accueil de l'enfance en Suisse... ce modèle peut être établi dans d'autres ~~domaines~~ (textiles, jouets), %

Organiser plus d'événements culturels gratuits dans des lieux publics

- L'animation entretient la curiosité
- Le usuel ne nécessite pas la langue
- Passer une partie peut être un jeu
- Anonymat

→ TROC (d'habits, jeux etc...)  $\otimes$  matériel scolaire

- Jardin Potager
- $\downarrow$  des prix des places en g.
- Sorties culturelles  $\otimes$  chères
- Dons de nourriture
- prêt de livres en garderie
- Réserve d'habits de Saison

# Remerciements

Le colloque « Enfance et précarisation : quelles politiques publiques pour demain ? » a pu se dérouler grâce au soutien financier du **Programme national de lutte contre la pauvreté** et de la **Ville d'Yverdon-les-Bains**. La présente publication à, quant à elle, bénéficié du soutien de l'**Office fédéral des assurances sociales (OFAS)**.

Sont également vivement remerciés l'ensemble des intervenantes et des intervenants qui ont participé à ce colloque :

**Geneviève Beaud Spang**, responsable du Bureau de l'égalité et de la famille du canton de Fribourg ;

**Karine Beausire**, intervenante socioéducative à Lausanne ;

**Raphaël Benoit**, directeur de la structure d'accueil Globe-Trotteurs à Renens ;

**Nathalie Bigot**, directrice du CVE de la Bourdonnette à Lausanne ;

**Anne-Lise de Bosset**, formatrice et animatrice Association Prévention de l'Illettrisme au Préscolaire (PIP) ;

**Marie-Christine Bovard**, éducatrice en Ville de Genève ;

**Véronique Bressoud**, cheffe du service Enfance à Monthey ;

**Nicolas Crevoisier**, éducateur de l'enfance au CVE de la Bourdonnette à Lausanne ;

**Raphaëlle Deshayes**, responsable du programme petits:pas pour la Suisse romande ;

**Véronique Desponds Theurillat**, conseillère pédagogique Partenaire Enfance & Pédagogie (PEP) à Lausanne ;

**Marie Friedeli**, intervenante en thérapie familiale, présidente de la Puce Verte dans le canton du Jura ;

**Anne-Claude Gachoud**, service d'accueil de jour de l'enfance de la Ville de Lausanne ;

**Catherine Gerber**, présidente PIP à Neuchâtel ;

**Fabienne Guinchard**, directrice PEP à Lausanne ;

**Philip Jaffé**, docteur en psychologie, directeur du Centre Interfacultaire des Droits de l'Enfant (CIDE), UNIGE ;

**Martine Kurth**, secrétaire générale de l'Artias ;

**Thérèse Lattmann**, éducatrice indépendante, intervenante au point rencontre dans le canton du Jura ;

**Josette Laub**, directrice de la garderie Planète bleue à Lausanne ;

**Stéphanie Malnati**, intervenante et présidente à la Bulle verte dans le canton du Jura ;

**Florence Meyer**, spécialiste en aménagement du territoire ;

**Isabelle Moret**, conseillère nationale PLR-VD ;

**Agnès Rakoczy**, conseillère pédagogique PEP à Lausanne ;

**Luc Recordon**, conseiller aux Etats Verts-VD ;

**Jean-Claude Ruchet**, municipal  
Yverdon-les Bains ;

**Patrick Ben Soussan**, pédopsychiatre,  
responsable du département de psychologie  
clinique, institut Paoli-Calmettes, Marseille ;

**Cristina Tattarletti**, directrice  
Education familiale à Fribourg ;

**Chantal Thébeau**, éducatrice  
de l'enfance en Ville de Genève ;

**Claude Thüler**, adjointe pédagogique  
et responsable de la cellule socioéducative  
en Ville de Lausanne ;

**Manuel Tornare**, conseiller national PS-GE ;

**France Udressy**, responsable du Service social  
(CMS district de Monthey) ;

**Isabelle Villard Risse**, Office fédéral  
des assurances sociales (OFAS).

#### Les membres du comité PRO Enfance

sont également chaleureusement remerciés :  
Robert Baeriswyl, Esther Balz, Lydia Héritier,  
Francine Koch, Anne Kummer, Claudia Mühlebach,  
Jean-Claude Seiler, Annelise Spack,  
Annette Wicht, Marianne Zogmal.

#### Edition

PRO Enfance – Plateforme romande  
de l'accueil de l'enfance, février 2016

#### Recueil des interventions et rédaction

Sandrine Bavaud, Annelise Spack  
et Marianne Zogmal

#### Relecture

Evelyne Brun et Jacques Kühni

#### Dessins

Les dessins des pages 2 et 5 ont été réalisés  
par une classe d'élèves de 9 VP/2, 12-13 ans.  
Ils représentent leurs perceptions des difficultés  
et des frustrations des adolescents concernés  
par la pauvreté.

Le diaporama complet conçu pour le colloque  
« Enfance et précarisation : quelles politiques  
publiques pour demain ? » est disponible sur  
le site Internet [www.pplateformeproenfance.ch](http://www.pplateformeproenfance.ch).  
Ce projet a été réalisé dans le cadre de  
l'établissement primaire et secondaire C.F. Ramuz  
de Lausanne, par Natacha Anderes, enseignante  
d'arts visuels et Corinne Bolle, maîtresse d'école.

#### Graphisme

Grafix, communication visuelle

#### Impression

Imprimerie Saint-Paul Fribourg

Pro Enfance réunit les acteurs romands  
de l'accueil de l'enfance et les représente  
au plan national.

# PRo Enfance

Plateforme Romande pour l'accueil de l'Enfance

PRo Enfance  
Rue d'Orbe 16  
1400 Yverdon-les-Bains

[info@plateformeproenfance.ch](mailto:info@plateformeproenfance.ch)  
[www.plateformeproenfance.ch](http://www.plateformeproenfance.ch)

CCP 14-524387-4

